

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20230330-011

du 30 mars 2023

n°011

page 1/2

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (25) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Anne-Florence BOURAT, Amine MESSAOUDENE, Sophie GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Pierre BARAUDON, Patricia BAZIN.

POUVOIRS (12) : Hubert PREHER donne pouvoir à Jean-Pierre ABELIN
Michel DROIN donne pouvoir à Maryse LAVRARD
Gwenaëlle PRINCET donne pouvoir à Yasin ERGÜL
Elisabeth PHILIPPONNEAU donne pouvoir à Evelyne AZIHARI
Séverine BART donne pouvoir à Jeannie MARECOT
Isabelle DUCHER donne pouvoir à Jacques MELQUIOND
Gilles MAUDUIT donne pouvoir à Laurence RABUSSIER
Elsa FARHAT donne pouvoir à Jean-Michel MEUNIER
Béatrice ROUSSENQUE donne pouvoir à Stéphane RAYNAUD
Flavy FRUCHON donne pouvoir à Corine FARINEAU
David SIMON donne pouvoir à Patrice CANTINOLLE
Yves TROUSSELLE donne pouvoir à Françoise MÉRY

EXCUSES (2) : Isabelle MIGUET, Jean-Pierre de MICHIEL

Nom du secrétaire de séance : Yasin ERGÜL

RAPPORTEUR : Madame Évelyne AZIHARI

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation les modifications du tableau des effectifs.

La gestion du personnel de la collectivité de la ville de Châtellerault nécessite que soient réalisés des ajustements de postes qui affectent le tableau des emplois en ce qui concerne les grades des agents concernés.

De même, il convient de délibérer lorsque la collectivité recrute un agent contractuel sur un emploi permanent afin d'en déterminer les conditions, ainsi que dans le cadre d'un contrat de projet correspondant à un emploi non permanent.

Conformément au Code de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, tout emploi permanent de la ville de Châtellerault est pourvu prioritairement par un titulaire.

En cas de difficultés de recrutement d'un(e) agent(e), ayant le statut de fonctionnaire correspondant au profil recherché (qualifications, connaissances et expériences requises), conformément aux dispositions de l'article L 332-8 du Code Général de la Fonction Publique, ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel engagé par contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans dont la rémunération sera calculée suivant la grille indiciaire. Le(a) candidat(e) sera recruté(e) au même niveau de grade et devra justifier d'une même qualification ou expérience requise pour le poste.

* * * * *

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20230330-011

du 30 mars 2023

n°011

page 2/2

VU la délibération n°21 du 15 décembre 2022 portant modification et mise à jour des effectifs,

VU le budget de l'exercice 2022,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre à jour les effectifs,

CONSIDERANT le tableau des emplois ci-annexé,

Le conseil municipal, ayant délibéré :

- décide de créer les postes dans le cadre de :

Remplacement :

- 1 poste dans le grade d'animateur à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.
- 1 poste dans le grade de gardien brigadier à temps complet.

Transformation :

- 1 poste dans le grade de gardien brigadier à temps complet.

Nouvel emploi :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.
- 1 poste dans le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet

- décide d'adopter le tableau des emplois ci annexé,

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à recruter des agents contractuels en l'absence de titulaires et à signer le contrat d'engagement. La rémunération sera fixée en accord avec les grilles de la fonction publique territoriale dans les conditions définies en préambule.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget principal.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOU

ANNEXE détaillant les grades et missions des postes – ville 30/03/2023

AVEC MAINTIEN DU NOMBRE D'EMPLOIS (sans augmentation des ETP) :

1- Le remplacement de certains agents:

1-1) En raison d'une disponibilité de plus de 6 mois, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de directeur(rice) multi-site au sein du service politiques éducatives rattaché à la direction de l'éducation **dans le grade d'animateur à temps complet.**

1-2) En raison d'une mobilité interne, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste d'agent d'entretien des espaces verts au sein du service cadre de vie rattaché à la Direction santé qualité de l'environnement **dans le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet.**

Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 1ere classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

1-3) En raison d'une fin de détachement, il est proposé de procéder au remplacement sur un poste de policier(ère) municipal(e) au sein du service prévention et tranquillité publique rattaché à la Direction générale des services **dans le grade de gardien brigadier à temps complet.**

2- La transformation de certains postes :

2-1) Suite à une évolution des besoins et des missions liées à la surveillance sur le domaine public, il est proposé de faire évoluer un poste d'ASVP vers un poste de policier(ère) municipal(e) au sein du service prévention et tranquillité publique rattaché à la Direction générale des services **dans le grade de gardien brigadier à temps complet.** Le poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2eme classe à temps complet précédemment créé sera supprimé au tableau des effectifs si besoin après avis du Comité Social Territorial.

3 - Nouvel emploi :

3-1) Suite à la réorganisation du service urbanisme, il est proposé de créer un poste d'agent chargé d'accueil et de pré-instruction du droit des sols au service urbanisme rattaché à la Direction de l'aménagement du territoire **dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.** La mission accueil, représentant la moitié du poste, était auparavant assurée dans le cadre d'une mise à disposition d'un agent de Grand Châtellerault.

3-2) Suite à une réorganisation du service urbanisme, il est proposé de créer un poste d'adjoint(e) à la responsable du service urbanisme au sein de la direction de l'aménagement du territoire **dans le cadre d'emplois des rédacteurs à temps complet.** (présentation au CST du 2/03/23)

TABLEAU DES EFFECTIFS

GRADES	POSTES CRÉÉS 30/03/2023			Postes pourvus au 1/03/2023				
				TOTAL	STATUT			
	STAGIAIRES - TITULAIRES		CONTRACTUELS					
	Temps complet	Temps non complet	Temps complet		Temps non complet	Temps complet	Temps non complet	
FILIERE ADMINISTRATIVE	89	88	1	66	63	1	2	0
Directeur	1	1	0	0	0	0	0	0
Attaché hors classe	1	1	0	0	0	0	0	0
Attaché principal	5	5	0	4	3	0	1	0
Attaché	9	9	0	6	5	0	1	0
Rédacteur Principal 1e classe	2	2	0	1	1	0	0	0
Rédacteur Principal 2e classe	5	5	0	4	4	0	0	0
Rédacteur	5	5	0	2	2	0	0	0
Adjoint administratif principal 1e cl	24	24	0	22	22	0	0	0
Adjoint administratif principal 2e cl	23	23	0	16	16	0	0	0
Adjoint administratif	14	13	1	11	10	1	0	0
FILIERE TECHNIQUE	335	322	13	282	260	7	15	0
Ingénieur Hors Classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieur Principal	4	4	0	2	2	0	0	0
Ingénieur	3	3	0	1	1	0	0	0
Technicien principal 1e cl	13	13	0	9	9	0	0	0
Technicien principal 2e cl	8	8	0	6	5	0	1	0
Technicien	6	6	0	3	1	0	2	0
Agent de maîtrise principal	25	25	0	20	20	0	0	0
Agent de maîtrise	15	15	0	13	11	0	2	0
Adjoint technique principal 1e cl	84	82	2	69	68	1	0	0
Adjoint technique principal 2e cl	98	94	4	82	74	2	6	0
Adjoint technique	79	72	7	77	69	4	4	0
FILIERE SPORTIVE	10	9	1	5	5	0	0	0
Conseiller Principal des APS 1e cl	0	0	0	0	0	0	0	0
Éducateur des APS principal 1e cl	5	4	1	2	2	0	0	0
Éducateur des APS principal 2e cl	3	3	0	2	2	0	0	0
Éducateur des APS	1	1	0	1	1	0	0	0
Opérateur APS principal	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateur APS qualifié	1	1	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	50	49	1	31	29	0	1	1
Conseiller territorial socio-éducatif	1	1	0	0	0	0	0	0
Assistant socio-éducatif	2	2	0	1	0	0	1	0
ATSEM principal de 1e cl	32	32	0	28	28	0	0	0
ATSEM principal de 2e cl	13	13	0	0	0	0	0	0
Psychologue de classe normales CIN	1	0	1	1	0	0	0	1
Educateur de jeunes enfants Ex classe	1	1	0	1	1	0	0	0
FILIERE ANIMATION	89	85	4	47	46	1	0	0
Animateur principal 1e cl	2	2	0	1	1	0	0	0
Animateur principal 2e cl	3	3	0	0	0	0	0	0
Animateur	5	5	0	4	4	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 1e cl	20	20	0	6	6	0	0	0
Adjoint d'animation principal de 2e cl	27	24	3	6	5	1	0	0
Adjoint d'animation	32	31	1	30	30	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	15	15	0	11	11	0	0	0
Chef service police municipale pal 1e cl	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef service police municipale pal 2e cl	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale	2	2	0	1	1	0	0	0
Brigadier chef ppal de police municipale	9	9	0	9	9	0	0	0
Gardien Brigadier de police municipale	4	4	0	1	1	0	0	0
CABINET DU MAIRE	1	1	0	1	1	0	0	0
collaborateur de cabinet	1	1	0	1	1	0	0	0
TOTAL GENERAL	589	569	20	443	415	9	18	1
Chargé mission Relations internationales- contrat de projet de 3 ans	1	1		1				
Chargé mission cité éducative - contrat de projet de 1 an	1	1		1				
Référente du parcours PRE et cité éducative - contrat de projet de 1 an	1	1		1				
Apprenti maintenance des matériels cadre de vie	1	1		1				
Apprenti spécialisation arboriste élagueur cadre de vie	1	1		1				
Apprenti aménagements paysagers cadre de vie	1	1		1				
Apprenti aménagements paysagers cadre de vie	1	1		1				
Apprenti aménagements paysagers cadre de vie	1	1		1				
Apprenti pôle rénovation urbaine	1	1		1				

